



## EDITO

Je suis ravie de vous retrouver dans cette seconde lettre aux habitants du Pré des saules, car les premiers chantiers vont démarrer et les projets vont prendre forme petit à petit.

Outre la réhabilitation de vos logements, des espaces publics, les travaux d'extension de l'espace santé ou du centre social et culturel Jacques Prévert, **je voulais vous rappeler l'importance de votre implication dans ce projet. Rien ne peut se faire sans vous.**

Il est primordial que les habitants soient acteurs de leur ville, de leur quartier. Aussi, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé au diagnostic, qui ont donné leur avis sur les aménagements, qui s'investissent et j'encourage les autres à faire de même pour la pleine réussite de la métamorphose du Pré des Saules. **Aussi, je vous invite à participer aux concertations, à répondre aux questionnaires, à venir aux permanences...**

L'ensemble des acteurs du territoire œuvre à mes côtés pour la transformation de votre quartier et compte sur votre implication. Parallèlement au renouvellement urbain, nous n'oublions pas le côté humain et serons là pour vous accompagner dans les changements.

Par ailleurs le centre social et culturel repense actuellement son projet social et met en place de nouvelles activités à destination des adolescents et des jeunes majeurs. La salle des familles, qui sera opérationnelle à la rentrée, viendra aussi offrir des possibilités d'accueil élargies. Peut-être ne le savez-vous pas mais 40% des habitants de votre quartier a moins de 24 ans ! Nous nous devons d'en tenir compte dans les aménagements, dans nos réflexions sur les actions à mettre en place. L'arrivée d'un nouveau médiateur - animateur permettra de tisser du lien et de construire de nouvelles aventures...

**Je vous souhaite à tous un bel été !**

**Véronique RAVET**  
**Madame le Maire de Bellignat**

## LES "CLAUSES SOCIALES" : UN DISPOSITIF POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI DU TERRITOIRE DE BELLIGNAT



Les clauses sociales, permettent à un maître d'ouvrage, une commune ou un bailleur social, de réserver une part des heures de travail générée par un chantier à des personnes en recherche d'emploi. **Il devient alors obligatoire pour les entreprises qui effectuent les travaux de faire appel à des demandeurs d'emploi.** Cette obligation se traduit par l'embauche de personnes sur la base d'un contrat de travail (intérim, CDD, contrat d'alternance, CDI...).

### Les personnes concernées ?

Les demandeurs d'Emploi de longue durée, les demandeurs d'emploi ayant une reconnaissance de travailleur handicapé, les demandeurs d'emploi de + de 50 ans, les jeunes de - 26 ans, les bénéficiaires des minimas sociaux, les personnes ayant fait l'objet d'une peine privative de liberté et les personnes prises en charge par les structures d'insertion par l'activité économique.

### Les clauses sociales sur notre territoire ?

**Entre 2021 et 2026, dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier Pré des Saules, 13 400 heures sont prévues.** Les domaines concernés sont principalement le BTP et le TP avec des postes de manutentionnaires, étancheurs, maçons, plâtriers plaquistes, installateurs sanitaire, électriciens...

### Comment postuler ?

Afin de mettre en place et suivre ce dispositif, **Floriane peut vous accompagner pour postuler aux différentes offres d'emplois.** Elle est en effet en lien directe avec les entreprises et gère les recrutements.



**Vous pouvez contacter Floriane au 06 43 84 42 95**

# Projet de renouvellement Urbain

## GESTION DES ORDURES MENAGERES et TRI SELECTIF

La problématique des ordures ménagères ne vous aura pas échappée, la présence de container et de locaux pour les stocker est omniprésente sur l'ensemble du quartier.

Comme vous, le savez la commune de BELLIGNAT, en partenariat avec Haut Bugey Agglomération (compétente en la matière) a décidé de changer de système et d'installer des aires semi-enterrées dans lesquelles vous pourrez déposer vos ordures ménagères et votre tri. **Finis la pollution visuelle et olfactive des containers en bas d'immeubles qui devenait gênante et bonjour à un cadre vie plus attrayant et ouvert, mais à condition que les consignes soient bien respectées...**



Rue Claude Bernard



Rue Leonard de Vinci



Rue Jules Vallès

Ceci implique des changements dans vos habitudes, et la nécessité de penser au tri, à la nécessité d'emmener ses encombrants à la déchetterie ou d'attendre la collecte de la municipalité (tous les 2 mois). Deux aires seront réalisées dès cette fin d'année et deux autres sont aménagées plus tard en fonction de l'avancement des divers chantiers. Des sacs de tri du SIDEFAGE sont disponibles en Mairie sur demande.



Place des Arcades (fin 2021)



**PANNEAUPOCKET**

Informe et Alerte les habitants

### L'APPLICATION D'INFORMATIONS et D'ALERTES DE BELLIGNAT

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte, ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Quelques secondes suffisent

pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre **Bellignat** en favoris.

Pour faciliter la communication sur **les futurs travaux au Pré des Saules**, les habitants des quartiers concernés par le projet ANRU, peuvent mettre en favoris **Bellignat - Ça bouge au Pré des Saules** disponible aussi sur cette application. Des informations seront transmises sur les différentes phases de travaux.



Google Store



Apple Store

# L'espace Bailleurs



## DYNACITE

### Jules Vallès : rénovation thermique de 136 logements

Les travaux vont débuter au printemps 2022. Le programme de travaux a pour objet principal l'isolation des immeubles (toitures, façades, fenêtres et volets), afin d'améliorer leur performance thermique, leur qualité architecturale et surtout le confort d'habiter. Le chantier prévoit, entre autre, la mise en sécurité électrique des logements et des parties communes, la mise à niveau de la sécurité incendie, la révision des antennes collectives et la rénovation de la VMC. Les locaux actuels des ordures ménagères seront transformés en locaux vélos et poussettes.

Dans le cadre de la mise en place des conteneurs enterrés par Haut Bugey Agglomération, Dynacité a prévu de faciliter votre déplacement depuis le cœur de la résidence jusqu'à la nouvelle aire de stockage en réalisant un cheminement piéton, et se coordonnera avec la Ville pour améliorer le stockage et le ramassage des déchets.

Des temps de présentation de l'ensemble des travaux de réhabilitation de la résidence et la future organisation du stockage des déchets seront proposés cet automne (date et lieu à préciser) en partenariat avec la ville de Bellignat et Haut Bugey Agglomération.



### Rue Louis Braille : rénovation thermique de 100 logements

Comme pour la résidence Jules Vallès, l'objectif prioritaire de Dynacité est d'améliorer les performances thermiques des bâtiments, leur qualité architecturale, et le confort d'habiter. Dynacité a missionné le cabinet d'architectes BBC et associés pour conduire les études de cette réhabilitation. Le diagnostic est en cours.

Des temps de présentation aux habitants et aux conseillers citoyens seront organisés en partenariat avec la Ville et Haut Bugey Agglomération au printemps 2022. Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2022.



## SEMCODA

### Réhabilitation 3 et 5 place des Arcades

Le diagnostic technique est en cours de finalisation. La rencontre avec les locataires qui s'est déroulée le 11 mars dernier autour du questionnaire de diagnostic a été très productive : 19 questionnaires ont été remplis et rendus sur les 27 envoyés. Une réunion sera programmée prochainement pour faire une restitution de ces questionnaires auprès des locataires.

### Démolition partielle des arcades et réhabilitation des arcades devant les commerces

L'assemblée générale de la copropriété du 13 avril a validé la prise en charge à 100% par SEMCODA de la démolition partielle des arcades entre le 5 et le 7 Place des Arcades. Le coût de la réhabilitation de ces arcades maintenues sera pris en charge par la SEMCODA pour ses locataires et réparti au tantième pour les copropriétaires.

Les sondages des arcades sont en cours de réalisation pour définir le mode de déconstruction.

**RAPPEL :** En ce qui concerne le secteur de Bellignat concerné par les démolitions ANRU, les opérations de relogement ne débuteront qu'au 2ème semestre 2022 avec une mission MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) qui sera retenue par la SEMCODA pour accompagner les locataires dans toutes les démarches et faciliter les déménagements.

## Planning



Fin 07/2021

**Dynacité :**  
fin des travaux  
parkings Jules  
Vallès

09/2021

**Bâtiments  
publics :**  
début travaux  
d'extension du  
Centre Social et  
Culturel J.P.

09/2021

**Bâtiments  
publics :**  
inauguration  
graffs et salle des  
familles

10/2021

**Aménagements  
publics :**  
travaux  
d'aménagement  
jardin partagé

Fin 2021

**Aménagements  
publics :** création  
de 2 zones de  
collecte ordures  
ménagères et tri  
sélectif

# Vie de quartier **GRAFF AU COEUR DE QUARTIER 2.0**

Dans le cadre des projets liés à la réhabilitation du quartier du Pré des Saules, l'opération "graff au cœur du quartier 2.0" s'est déroulée durant tout le mois de juin 2021.



Ce second projet graff s'adresse cette année aux enfants, aux familles, ainsi qu'aux jeunes adolescents. Les enfants sont intervenus sur trois mercredis, malgré parfois les fortes chaleurs. Le samedi 12 juin, ce sont les familles qui ont contribué à ce projet collectif et enfin le samedi 26 juin, les jeunes adolescents ont fini de mettre de la couleur dans le quartier !

Un grand merci à **Pascal NAVARRANE**, intervenant professionnel de Lyon Bombing pour son encadrement, **aux animateurs du CSCJP** et à **TOUS les acteurs** de ces fresques visibles par tous. **Vous pouvez être fier de votre travail collectif et de l'esprit de ces oeuvres !**



## Jardin Partagé

Un jardin partagé sera aménagé à côté du centre social et culturel Jacques Prévert, pour accueillir les jardinières et jardiniers de Bellignat

à partir du printemps 2022. Les débutants seront aussi bienvenus ! Il s'agira d'un espace vert où les habitants pourront se rencontrer, se détendre et jardiner ensemble. Pour faire sortir ce jardin de terre, le centre social invite toute personne intéressée à venir rejoindre "les jardiniers pionniers", qui vont réfléchir à son aménagement, afin de le rendre le plus agréable possible, pour tous.

Contactez Sylvie au 04 74 73 41 07 ou passez au centre.

## L'équipe de médiation s'agrandit au C.S.C.J.P.

L'équipe des médiateurs sociaux du centre social et culturel Jacques Prévert s'agrandit. **Olfa** était déjà présente pour la médiation dans le quartier depuis 3 ans. **Abdessamad** est venu la rejoindre depuis le 1er avril. Ce renfort a notamment permis de proposer des soirées jeux aux jeunes à la Maison du Projet tous les lundis et jeudis soirs de 18h à 21h.

L'arrivée de **Bernard** au 1er juillet va permettre de mettre en place des actions en faveur des 11/15 ans et 16/26 ans. Des ateliers sportifs viendront prochainement enrichir la programmation.

## Centre Jacques Prévert

### NOUVEAUX PROJETS - NOUVEAU LOGO



Prochainement votre centre connaîtra de grandes évolutions, c'est l'occasion de faire évoluer sa chartre graphique. Le nouveau logo a été créé dans le but de montrer, et

de faire comprendre que **le centre est un lieu ouvert à tous, pour pouvoir construire des projets, s'entraider, et passer de bons moments ensemble.**

Suivez nous sur les réseaux sociaux et au travers de notre lettre d'information (renseignez vous à l'accueil) !

Csjacques Prévert

centre\_jacques\_prévert\_01

*Bonnes vacances à tous !*

